



### LES GESTES DE PREVENTION A APPLIQUER FACE AU COVID 19

La prévention contre la transmission du virus impose d'adapter ses gestes professionnels. Dans ce contexte, la sécurité passe par une modification des comportements au quotidien et une adaptation de l'organisation.

Les services de la direction de la PMI sont disponibles pour toute demande de conseils. N'hésitez pas à les contacter.

**Sur la boîte mail accueil petit enfance-covid19 :**

[accpe-covid19@herault.fr](mailto:accpe-covid19@herault.fr)

**Ou par téléphone au secrétariat du service agrément territorialisé :**

- **SAT Est :** 04 67 67 59 81
- 04 67 67 59 80
  
- **SAT Ouest :** 04 67 67 54 64
- 04 67 67 54 62.

## **CORONAVIRUS** Ce qu'il faut savoir ?



## I- Renforcer les mesures d'hygiène habituelles.

### Locaux et matériel :

- Ménage quotidien plus soutenu avec un produit d'entretien usuel qui soit désinfectant. **Attention pas de ménage au vinaigre blanc, bicarbonate ou huiles essentielles, car ce ne sont pas des produits désinfectants.** A défaut, diluer un peu d'eau de javel dans de l'eau froide après avoir nettoyé et rincé le sol.
- Nettoyer tous les jours le matériel utilisé (plan de change, poignées de portes, interrupteurs, tables, chaises, lits et mobiliers permanents) sans oublier les cuvettes de toilette et pots individuels, le matériel de cuisine et les jouets avec une attention particulière à ceux pouvant être portés à la bouche.
- Laver le linge tous les jours en machine à 60° (bavoirs, draps, gants, turbulettes et serviettes individuelles).
- Vider les poubelles et autres conditionnements tous les jours.
- Aérer très régulièrement toutes les pièces (15 minutes toutes les 3H)



### Hygiène respiratoire :



- Se servir de mouchoirs en papier jetables pour s'essuyer le nez.
- Jeter les mouchoirs souillés après chaque usage, dans une poubelle avec couvercle
- Se couvrir la bouche et le nez en cas d'éternuement ou de toux.

### Hygiène des mains (voir fiche pratique en annexe) :

#### **Pour le professionnel, se laver les mains avec de l'eau et du savon pendant trente secondes :**

- Le matin avant tout contact avec les enfants.
- Après tout contact avec l'un des parents.
- Avant tout contact avec un aliment.
- Avant/après chaque repas.
- Avant/après chaque change.

- Avant/après avoir accompagné un enfant aux toilettes
- Avant/après être allé aux toilettes.
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué.
- Avant/après l'utilisation d'un masque.

#### **Pour les enfants, le lavage des mains doit être pratiqué autant que possible avec de l'eau et du savon :**

- A l'arrivée de l'enfant.
- Avant/après chaque repas.
- Avant/après chaque sieste.
- Avant/après être allé aux toilettes.
- Après toute activité à l'extérieur.



#### **Usage de solutions hydro-alcooliques :**

Il est possible d'utiliser des solutions hydro-alcooliques en alternative au lavage des mains. Les zones d'application de la solution sont les mêmes que celles du savon. **Ces solutions sont réservées à l'adulte, car elles contiennent de l'alcool. Elles peuvent exceptionnellement dépanner, mais ne sont pas recommandées pour les enfants et interdites pour les nourrissons.**

**Dans cette période particulière de circulation virale, il est recommandé de changer de vêtements tous les jours**

## II- Respect de la distanciation sociale

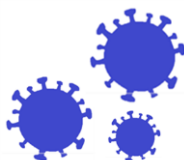
Cette mesure qui consiste à respecter une distance minimum d'un mètre entre les personnes est difficilement applicable pour les professionnels de la petite enfance, prenant en charge de jeunes enfants ou des nourrissons. Cependant, chaque fois que cela est possible, elle doit être mise en œuvre. Dans les situations où la proximité est inévitable, le port du masque est recommandé.



### **III- Modification des pratiques professionnelles quotidiennes.**

#### **Organiser l'accueil des parents et de l'enfant de manière à limiter les risques de contamination :**

- Echelonner si possible, les arrivées et départs des parents pour éviter qu'ils ne se croisent.
  - Prévoir l'accueil à l'extérieur du domicile (si la météo le permet, en tenant compte du vécu de l'enfant) ou à l'entrée du domicile ; limiter à 1 seul parent accompagnant.
  - Délimiter un espace au-delà duquel les parents ne pourront pas aller, avec des boîtes pour stocker les chaussures, manteaux...
  - Ne pas serrer la main, ne pas embrasser pour saluer, respecter 1m de distance avec le parent dans la mesure du possible.
  - Prévoir des temps de transmission orale raccourcis, les échanges seront complétés par téléphone ou mails si besoin.
  - Eviter de vous trouver en face à face avec les parents, comme avec les enfants. Le port d'un masque en tissus au moment des transmissions est recommandé.
- Limitier tout ce qui transite entre le domicile des parents et le votre (sac à langer, cahier de transmission ou de vie...).
- Désinfecter le contenant du repas de l'enfant à son arrivée, avant de le ranger dans le réfrigérateur (laisser la glacière dans le sas).
  - Prévoir, si possible, un double du doudou (à laver très régulièrement) et des tétines et une tenue de rechange pour l'enfant à laisser chez l'assistante maternelle.



#### **Organiser les activités de manière à limiter les contacts entre les enfants et avec les professionnels :**

- Ne pas laisser trop de jeux/jouets à disposition et les nettoyer chaque soir.
- Organiser une rotation des jeux chaque semaine pour éviter l'ennui.
- Privilégier le lavage des jouets lavables, au lave-vaisselle ou au lave-linge à 60°.
- Préférer des séances de pâte à modeler, pâte à sel et autres activités avec usage de matériaux qui se jettent.

- Eviter les baisers sur le visage. Il est recommandé de faire plutôt les chatouilles sur l'arrière du corps.
- Lire un livre avec l'enfant sur les genoux reste possible en plaçant l'enfant vers l'extérieur.
- Les mêmes précautions sont à prendre lors du portage, qui sera réservé aux plus petits, l'enfant posé sur la hanche et regardant vers l'extérieur.
- Si vous avez un jardin ou une terrasse, favoriser les activités à l'extérieur, tout en respectant les consignes de distanciation sociale.
- Si vous n'en disposez pas, vous pouvez vous promener avec les enfants dans le quartier, en évitant soigneusement tout contact avec autrui, et sous réserve d'être munie d'une autorisation parentale et de l'autorisation officielle pour les déplacements dérogatoires.



#### **Les siestes :**

Privilégier un enfant par chambre, sinon vous pouvez laisser la porte ouverte, pour faire circuler l'air.

#### **Les changes :**

- Le change est un moment sensible : nécessité de se laver très soigneusement les mains, à l'eau et au savon, avant et tout de suite après le change.
- Bien fermer les couches qui seront jetées, ainsi que le sac poubelle. Utiliser préférentiellement des poubelles à pédale.
- Le port d'un masque en tissus au moment du change est recommandé

### **IV- Port du masque (voir fiche pratique en annexe)**

La direction générale de la santé, dans ses recommandations du 01 avril 2020, préconise le port du masque non sanitaire aux professionnels de la petite enfance et étudie les modalités de leur distribution. De ce fait, la DPPI vous invite à porter un masque, notamment lors des soins de proximité, comme le change, la prise de repas, le portage, la lecture individuelle...

